

Rapport de mission inter-organisations de suivi et de mise à jour de la situation des personnes déplacées à Lukolo, axe sud du territoire de Kabambare au Maniema

<https://www.ehtools.org/alert-view/4569>



Période de la mission : le 16 décembre 2022.

Participants à la mission :

- Nations-Unies : OCHA
- ONG nationale : AVREO
- Autorité territoriale : Service des Affaires Humanitaires de Kabambare

1. Contexte et justification de la mission

Cette mission inter-organisations s'inscrit dans le cadre du suivi de la situation des personnes déplacées victimes de la persistance des violences armées dans le territoire de Kabambare au cours de deux derniers mois. Ces violences commises par les groupes armés sont généralement accompagnées par de nombreux actes d'atteintes aux droits humains (pertes de vies humaines, pillages, incendies de maisons, extorsions, enlèvements) et autres problèmes de protection notamment l'augmentation de la vulnérabilité des populations avec les pertes des moyens de subsistance, la destruction des infrastructures de base, l'accroissement de la pauvreté, etc. Elles ne cessent d'entraîner des mouvements répétitifs de milliers des personnes civiles en les contraignant à abandonner pour une longue période leurs habitations vers différentes localités. Le 27 novembre dernier, le Chef de Secteur de Babuyu en territoire de Kabambare a alerté OCHA des arrivées en différentes vagues des personnes déplacées en provenance des quelques villages situés le long de la rivière Lwama en groupements de Bahaya et Basumba en raison des nouvelles violences enregistrées du 08 au 12 novembre entre groupes armés. Cette alerte est enregistrée dans le système sous le numéro [Ehtools 4569](#).

C'est ainsi que OCHA a conduit, dans le cadre d'efforts inter-organisations, cette mission pour se rendre compte des conditions dans lesquelles vivent ces personnes déplacées et leurs communautés hôtes, vérifier leur nombre, évaluer l'assistance dont elles ont besoin, et proposer les recommandations en guise de réponses à l'endroit des organisations humanitaires.

2. Accessibilité géographique da la zone visitée

LUKOLO est parmi les Onze villages situés sur l'axe sud du groupement de Benyabemba en secteur de Babuyu. Cette mission a eu lieu dans ces 11 villages (savoir CRISPIN, KAGULWE/MABACHES, KAKO, KALONDA II, KALONDAKIBUYU, KATENGA/4 COINS, KITUPA, LUKOLO, MUTUKA, MUTUPEKE et MUZINGAMALOBA). Ces villages sont accessibles par véhicule, moto pieds à partir de la localité de Lulimba en territoire de Fizi au Sud-Kivu. Ils sont situés le long de la route nationale n° 5 (RN5), tronçon menant vers le territoire de Kalemie au Tanganyika. Ce tronçon routier est long de près de 45Km au sud du territoire de Kabambare au Maniema. Au moment de la mission, ce tronçon est praticable avec de légers points chauds. Ces derniers sont régulièrement entretenus par deux entreprises d'extraction minière pendant cette saison des pluies, facilitant ainsi la circulation des véhicules poids lourds.

3. Accès humanitaire et acceptation communautaire

Les 11 villages visités sont contrôlés par les forces congolaises de défense et sécurité qui assurent la protection des civils et de leurs biens. Leur présence est visible le long du tronçon routier avec des points d'observation. Certains de ces points d'observation. Selon les organisations de la société civile de la zone, certains de ces points d'observation se sont transformés en des barrières payantes. Les entretiens avec les leaders communautaires ont indiqué la présence des milices armées aux alentours de l'axe évalué. Ce qui limiterait l'accès à ces villages qui sont des milieux d'accueil des personnes déplacées. Cette situation nécessite des alternatives communautaires pour mieux assurer la protection des opérations humanitaires. Lors de cette mission, OCHA a brièvement organisé des entretiens non structurés avec les représentants des différentes couches des communautés de ces villages. Ces entretiens ont porté sur la promotion des principes humanitaires, le fonctionnement de l'action humanitaire, la redevabilité envers les populations affectées ainsi que le mécanisme de prévention de l'exploitation et des abus sexuels. Ces entretiens s'inscrivent dans l'amélioration de l'accès et acceptation des opérations humanitaires dans la zone visitée. Cependant, ces entretiens doivent être élargis à toutes les parties prenantes (particulièrement les membres des structures communautaires de base) pour s'assurer d'un meilleur engagement communautaire pour l'accès en faveur des personnes touchées par le mouvement de population dans cette partie du territoire de Kabambare. Il sied de rappeler que depuis octobre 2017, les villages situés à la lisière entre le territoire de Fizi au Sud-Kivu et celui de Kalemie au Tanganyika en passant par le Kabambare au Maniema, ne cesse d'être épinglée comme une zone à grande activité des groupes et milices armées.

4. Couverture en réseau de téléphonie mobile

Le tronçon routier visité est entièrement couvert par les réseaux de téléphones mobiles (Airtel et Vodacom). Ces réseaux (particulièrement Airtel) servent également pour la connexion d'Internet mobile.

5. Méthodologie de collecte des informations et données

- Entretiens avec les personnes ressources : dirigeants locaux (coutumiers, militaires, sanitaires et sécuritaires), leaders communautaires, présidents des comités des déplacés, responsables des organisations communautaires de base, etc.
- Focus group avec les personnes déplacées dans la zone visitée.
- Documentation : consultation-analyse-vérification et triangulation des données primaires
- Observation directe de la situation sur le terrain

6. Objectif de la mission

- Mettre à jour le nombre des personnes déplacées et se rendre compte de leurs conditions de vie, à travers les entretiens de groupes et l'observation directe.

7. Principaux constats et résultats de la mission

7.1. Mouvements de populations

- Présence des personnes déplacées dans les 11 villages visités depuis le 26 novembre 2022.
- Au moment de la mission, 63% de ces personnes déplacées sont regroupés dans un site à Lukolo. Il s'agit des pygmées.
- Les autres personnes déplacées ont trouvé refuge dans les différentes familles d'accueil.
- La quasi-totalité des personnes déplacées n'a pas encore totalisé plus de trois mois.
- Leurs conditions de vie sont jugées précaires en raison notamment du manque d'assistance dans les secteurs clés tels que vivres, non vivres, protection, abris, santé, WASH, etc.
- Aucune de ces personnes déplacées n'a envisagé le retour dans les prochains jours en raison de la précarité des conditions sécuritaires aux villages de provenance et/ou d'origine.
- Il est donc plausible que la présence de ces personnes déplacées pourrait perdurer.

Synthèse de la présence des personnes déplacées dans les 11 villages visités								
#	Villages	Groupement	Secteur	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
1	Crispin	Benyabemba	Babuyu	246	401	113	94	854
2	Kagulwe ou Mabaches	Benyabemba	Babuyu	467	601	323	489	1 880
3	Kako	Benyabemba	Babuyu	613	462	112	134	1 321
4	Kalonda II	Benyabemba	Babuyu	518	724	212	186	1 640
5	KalondaKibuyu	Benyabemba	Babuyu	713	901	214	288	2 116
6	Katenga ou 4 coins	Benyabemba	Babuyu	118	187	207	240	752
7	Kitupa	Benyabemba	Babuyu	301	495	305	715	1 816
8	Lukolo SITE	Benyabemba	Babuyu	3 612	4 343	7 779	10 593	26 327
	Lukolo village	Benyabemba	Babuyu	435	581	395	417	1 828
9	Mutuka	Benyabemba	Babuyu	376	411	101	98	986
10	Mutupeke	Benyabemba	Babuyu	164	260	86	64	574
11	Muzingamaloba	Benyabemba	Babuyu	518	724	212	186	1 640
TOTAL GENERAL				8 081	10 090	10 059	13 504	41 734

Recommandation

- Les effectifs ci-dessus ont été obtenus avec le soutien des dirigeants locaux. Une contre-vérification (opérations des enregistrements) en termes de la taille-ménage a été encouragée.
- Les pygmées déplacés méritent une attention particulière en raison notamment de leur vulnérabilité spécifique. Ils vivent regroupés pour éviter, selon eux, les aspects de stigmatisation et marginalisation des communautés d'accueil. Lors des échanges, certains ont déclaré les intentions de ne plus rentrer dans leurs zones de provenance pour y reprendre leur mode de vie en raison de la violence vécue.

7.2. Besoins sectoriels

7.2.1. Abris et articles ménagers essentiels

Lors de la mission, il a été noté des besoins importants en abris et articles ménagers essentiels, particulièrement pour les personnes déplacées regroupées dans le site. Les marchés locaux offrent la possibilité aux personnes déplacées de se procurer en articles ménagers essentiels et autres biens de premières nécessités. Ces personnes déplacées ont des difficultés pour accéder à ces articles non alimentaires en raison de faibles capacités financières. Pour préparer leurs aliments, les personnes déplacées utilisent les ustensiles de cuisine des familles d'accueil.



Recommandation

- Distribution des articles ménagers essentiels aux personnes déplacées
- Distribution des kits d'hygiène intime aux femmes et filles en âge de procréation ;
- Appui en abris transitionnels pour les ménages déplacés.

7.2.2. Eau, Hygiène et Assainissement

- **Eau potable.** La population s'approvisionne en eau d'une source locale (insalubre et non entretenue) pour répondre aux différents besoins dont la boisson, la cuisson, vaisselle, etc. Ce qui l'expose aux différentes maladies d'origine hydrique dont le choléra. Ce constat a été fait aussi dans la formation sanitaire et les écoles. Pour avoir une eau de qualité, la population doit parcourir plus de 10Km. Ce qui expose les femmes et jeunes filles aux risques des violences et agressions sexuelles. Les membres de la mission ont noté la faible capacité de stockage de l'eau dans les ménages, ne permettant pas à ceux-ci de conserver de l'eau pendant 24h.
- **Hygiène.** La formation sanitaire et les écoles visitées n'ont pas de kits de lavage des mains. Il n'existe pas des comités d'hygiène et de salubrité. Ceux qui jouent ce rôle nécessitent des formations de renforcement de capacités sur cette responsabilité.
- **Assainissement.** Les latrines des écoles et des formations sanitaires dans les villages visités sont insuffisantes et non hygiéniques. En plus, elles ne respectent pas la séparation de sexe et de statut homme-femme. La superstructure de la majorité de ces latrines est en état de délabrement avancé qui nécessite une réhabilitation. Aucune latrine ne permet la gestion de l'hygiène menstruelle et aussi l'accès aux personnes à mobilité réduite. L'environnement scolaire et sanitaire est sale. Et toutes les structures ne sont pas clôturées. Les cours sont exposées à la divagation des animaux domestiques. Les zones à déchets ne sont pas sécurisées et manquent certains ouvrages tels que les incinérateurs, fosses à placenta. Les visites avec observations effectuées dans la communauté ont identifié la défécation à l'air libre. Ce qui contribue à la prolifération des maladies des mains sales. Quelques ménages ont des latrines non hygiéniques lesquelles sont utilisées par plus de six ménages ayant une promiscuité accrue suite à l'arrivée des familles déplacées. La formation sanitaire et les écoles ne disposent pas de kits de nettoyage et entretien des latrines. Dans le site de regroupement des personnes déplacées, cette situation est très préoccupante.

Recommandation

- Captage des points d'eau dans les villages.
- Augmenter la capacité de stockage et de puisage de l'eau dans différents ménages.
- Construction/réhabilitation des latrines dans les écoles et formations sanitaires, séparées selon le sexe et le statut, ainsi que dans la communauté en tenant compte de gestion de l'hygiène menstruelle ainsi que l'accès

des personnes à mobilités réduites.

- Doter les formations sanitaires et écoles en kits WASH, kits d'entretien et nettoyage des latrines, kits d'entretien environnemental
- Doter les Formations sanitaires en Equipement de protection individuelle
- Procéder à la formation des comités d'hygiène et de salubrité ainsi que les brigades scolaires
- Construire et/ou réhabiliter des infrastructures scolaires et sanitaires
- Construire des enclos pour sécuriser les formations sanitaires et écoles ainsi que les zones à déchets.

7.2.3. Education

Dans les villages visités, il y a des écoles primaires et secondaires. Chaque écolier paie un forfait mensuel pour soutenir les enseignants et le fonctionnement de l'école. Ce paiement de la prime des enseignants, la famine, les maladies et déplacement des parents d'un endroit à un autre, les abus physiques et émotionnels sont des causes d'abandons des enfants. Les écoles qui sont payées par l'Etat sont pléthoriques, mais avec l'arrivée des enfants déplacés, la situation s'est compliquée. La zone visitée n'a aucun partenaire en Education. Les infrastructures scolaires sont construites en semi-durables en paille. Les latrines sont insuffisantes dans certaines écoles et dans d'autres ça n'existent pas et les enfants se débrouillent dans la forêt et d'autres chez les privés proches de l'école. Les sociétés d'extraction minière ont des cahiers de charge incluant l'amélioration de ce secteur. Ces cahiers de charge ne sont pas respectés.

Recommandation

- Organiser une évaluation sectorielle approfondie pour déterminer les besoins réels des enseignants en termes de formation, déterminer le nombre des enfants déplacés et de la population hôte hors système scolaire, les besoins en termes de réhabilitation et de construction des infrastructures scolaires et latrines, des redynamisations et la formation des structures des enfants à l'école, les besoins en matériels et équipements scolaires.

7.2.4. Protection et risques de protection

Dans les villages visités, la protection des personnes déplacées ne pose pas des problèmes du fait de la présence remarquable des forces congolaises de défense et sécurité. Malgré cette assurance fournie par les dirigeants locaux, la zone évaluée a enregistré quelques incidents de protection à la suite des arrivées des personnes déplacées durant la période de fin novembre dernier. Ces incidents sont liés aux mésententes entre les ménages déplacés locataires et leurs bailleurs pour non-paiement de loyers, des difficultés d'accès à la terre (champs) et d'accusation de sorcellerie. Dans les ménages déplacés, plusieurs cas de mariage précoce ont été notés. Les dirigeants coutumiers se sont plaints de la présence en nombre des enfants non accompagnés et des enfants séparés. Des cas des viols et d'agressions sexuelles (53 cas) ont été documentés dont aucun n'a bénéficié d'une prise en charge médicale.

Lors des entretiens avec les pygmées déplacés, il a été noté l'existence des problèmes de stigmatisation, de marginalisation et d'accès aux services essentiels, y compris l'éducation et l'accès à la terre. La persistance de ces problèmes risque de contribuer d'une manière et d'une autre à des tensions avec la population locale. Autres risques observés : effectif important des enfants hors système scolaire, longue distance entre les villages et le lieu d'approvisionnement en eau, la majorité de personnes déplacées n'a pas des pièces d'identités.



Recommandation

- Réaliser une évaluation approfondie du secteur de protection
- Nécessité de la présence des acteurs en protection, membres du cluster protection, pour renforcer le monitoring des incidents, prévention, réponse ainsi que la collecte des données et la documentation des incidents et violations de droits humains ainsi que la prévention et réponse aux VBG, la protection de l'enfant

en situation d'urgence et également les activités de LTP.

- Assurer la prise en charge des enfants non accompagnés et leur réunification familiale
- Mettre en place des maisons d'écoute en faveur des victimes des violences sexuelle

7.2.5. Santé & Nutrition

Dans les villages visités, les personnes déplacées éprouvent d'énormes difficultés à accéder aux soins de santé de qualité. Cette situation s'est aggravée avec l'arrivée des personnes déplacées occasionnant des nouveaux besoins en soins et dépassant les capacités locales. Les formations sanitaires ne sont pas appuyées. Il a été observé de l'insuffisance d'intrants pour la prise en charge médicale et de rupture prolongée en intrants nutritionnels. Lors de la mission, les membres se sont questionnés sur la qualité de la prise en charge des cas de malnutrition modérée et sévère, spécialement pour les enfants dont l'âge varie entre 6 et 59 mois ainsi que les femmes enceintes et allaitantes.

Recommandation

- Mener un plaidoyer auprès des autorités sanitaires pour un appui immédiat en soins de santé primaires.
- Déployer une clinique mobile en faveur des personnes déplacées regroupées dans le site de Lukolo.

7.2.6. Sécurité alimentaire et Moyens de subsistance

Les villages visités sont en Phase 3 de l'IPC 2022 et se trouvent en situation de sécurité alimentaire préoccupante avec l'arrivée des personnes déplacées. La présence de ces personnes déplacées pèse sur la population hôte au plan alimentaire. Lors des entretiens avec les communautés, il a été noté que la majorité des habitants pratique l'agriculture d'autosuffisance alimentaire. Les personnes déplacées se trouvent dans les familles d'accueil et rencontrent des difficultés sérieuses pour l'accès à la nourriture.

La fréquence de consommation alimentaire est d'un repas par jour pour les ménages déplacés et deux fois pour les familles d'accueil. La majorité d'entre elles survivent difficilement grâce aux travaux journaliers occasionnels agricoles dont la rémunération est de moins d'un dollar par tâche. Nombreux ménages n'ont pas accès à la terre par manque des moyens financiers pour louer les espaces à cultiver. Ceux qui accèdent aux champs fertiles manquent d'intrants agricoles (semences et outils aratoires) pour assurer la production agricole ainsi que les bétails. Les femmes qui représentent plus de 80% de la main d'œuvre pour les activités agricoles rencontrent plusieurs difficultés dans l'exercice de leur travail. Ces difficultés sont entre autres : marcher pendant plus d'une heure avant d'arriver aux champs. Certaines d'entre elles subissent des cas d'enlèvement et de viol par les groupes armés qui font la loi dans plusieurs milieux environnants, la hausse du prix de la main d'œuvre pour les activités champêtres, l'augmentation de prix des produits de première nécessité sur le marché local, etc. Il sied à signaler que la majorité d'hommes n'exercent pas de travaux champêtres et les abandonnent à leurs femmes qui ne sont pas en mesure de cultiver une vaste étendue de champ ; ce qui est l'une des causes d'une faible production agricole. L'insuffisance des outils aratoires et semences améliorées a été signalée par les familles d'accueil dont la majorité vit de l'agriculture qui reste la principale source de revenu et de la nourriture. Le manioc et les légumes constituent les aliments de base mais leur production est insuffisante par rapport aux besoins et demandes des consommateurs. Quelques familles déplacées ayant accès à la terre manquent les intrants nécessaires pour assurer la production agricole en champs (semences vivrières, maraichères et outils aratoires) ainsi que les géniteurs pour l'élevage.

Les marchés locaux se tiennent chaque jour. Les principaux produits retrouvés dans ce marché sont : le riz, poissons, farine de manioc, farine maïs ordinaire, patates douces, haricots, huile raffinée, sel, sucre, huile de palme, les aubergines locales etc. L'assistance en CASH n'est possible que par mécanisme de transfert par téléphonie mobile.

Recommandation

- Appui en intrants agricoles (semences améliorées des cultures vivrières & maraichères et outils aratoires) ;

- Assistance alimentaire d'urgence pour soulager la situation critique de l'insécurité alimentaire des populations déplacées et familles hôtes dans la zone ;
- Appui en petits bétails pour améliorer l'état nutritionnel des enfants et femmes enceintes et allaitantes en protéines animales ;
- Assurer la formation agricole auprès des ménages afin d'accroître la production agricole,
- Renforcer les moyens de subsistance à travers les transferts de cash à usage multiple.

Quelques contacts de la zone.

N°	Noms et post-noms	Organisation	Contact
1	Olivier LWAMBA	Société Civile locale	826168260
2	Pierre LUKOLO	Chef de village Lukolo	822427246
3	Chef de groupement Benyabemba		816669623
4	Affaires Humanitaires du Groupement Benyabemba		815853375

